

Vagues de chaleur : les bonnes pratiques !

Les vagues de chaleur sont depuis quelques années plus fréquentes, plus longues et plus précoces. Dans ce contexte, le ministère de la Transition écologique met en place le premier plan d'anticipation des vagues de chaleur. Il vient compléter le dispositif canicule sur les risques sanitaires élaboré par le ministère de la Santé et Santé publique France et s'appuie par ailleurs sur le dispositif vigilance de Météo France. L'occasion pour *Service-Public.fr* de vous rappeler les gestes essentiels en période de canicule.

Le [plan d'anticipation](#) a pour objectif de :

- limiter les impacts des vagues de chaleur sur la vie quotidienne des Français ;
- assurer la continuité des services publics essentiels ;
- assurer la continuité de la vie économique ;
- protéger les milieux et les ressources naturels.

La campagne de communication auprès du grand public porte notamment sur :

- les travaux réalisables dans son logement et le comportement à avoir en cas de forte chaleur ;
- les bons gestes à adopter si vous avez des animaux ;
- l'indication des îlots de fraîcheur et des fontaines publiques dans les communes ;
- la diffusion de messages de prévention dans les transports.

Santé publique France diffuse également une [campagne de prévention des risques liés aux fortes chaleurs et à la canicule 2023](#).¹

Rappel : une **vague de chaleur** est un épisode caractérisé par une chaleur intense, de courte durée ou par des températures élevées qui perdurent dans le temps. Cette définition est adaptée au climat de chaque territoire. On parle de vague de chaleur nationale lorsque la température moyenne quotidienne nationale dépasse 25,3 °C.

Un épisode de **canicule** présente de très fortes chaleurs le jour et la nuit durant au moins 3 jours consécutifs.

Adoptez les bons réflexes

L'exposition aux fortes chaleurs présente un risque important pour la santé de tous et tout particulièrement pour les personnes les plus fragiles : personnes âgées, personnes malades sous traitement médical ou en situation de handicap, femmes enceintes, enfants et nourrissons. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents graves, comme la déshydratation ou le

Personnes les plus fragiles : s'inscrire sur le registre Canicule

Le registre canicule permet de recenser sur un fichier communal les personnes qui souhaitent se faire aider en cas d'épisodes caniculaires. Il s'agit d'un service **gratuit et confidentiel**. Ce fichier est mis à jour deux fois par an. Il pour vocation de localiser les populations les plus à risque, qui seront régulièrement contactées par les services de leur ville pendant toute la durée de l'alerte, afin de s'assurer qu'elles n'ont pas besoin d'aide. Lors de ces appels, les agents rappellent également les conseils élémentaires pour éviter les risques de déshydratation et pour se rafraîchir. Si la personne appelée ne répond pas, et que la non-réponse est jugée inquiétante, le Centre communal d'action sociale (CCAS), chargé de ces appels, peut contacter la police municipale qui se déplacera et qui pourra en dernier recours contacter les pompiers.

Trois catégories de personnes peuvent s'inscrire sur ce registre, **à la condition qu'elles résident à leur domicile** :

- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptées au travail ;
- les personnes adultes handicapées (public défini en fonction des municipalités), les professionnels ou personnes de leur entourage.

La demande d'inscription doit être réalisée soit par la personne concernée (ou son représentant légal) soit par un tiers (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle). Pour connaître les modalités exactes, renseignez-vous auprès de votre mairie.

À noter : dans le cadre du plan d'anticipation des vagues de chaleur 2023, les jeunes en service national universel (SNU) seront mobilisés pour inciter les personnes vulnérables à s'inscrire sur les registres nominatifs tenus par les communes.

Attention : le registre canicule est activé quand le plan canicule de niveau 3 est activé : ce niveau correspond à une période de chaleur intense (34 degrés en moyenne) avec des températures nocturnes se maintenant à des niveaux élevés, soit au-dessus des 20 degrés en moyenne, sur plus de trois jours consécutifs.

Rappel : en cas d'épisode de forte chaleur, un numéro d'information est mis à disposition du public : **Canicule info service 0800 06 66 66**. Cette plateforme permet également d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles. Elle est joignable du lundi au samedi de 9h à 19h (appel gratuit depuis un poste fixe en France).